



À jour au 9 février 2026
Ce document n'a pas valeur officielle.

RÈGLEMENT RV-1782

DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU DÉGRILLEUR ET DU COLLECTEUR À L'ENTRÉE DE L'USINE D'ÉPURATION ET UN EMPRUNT À CETTE FIN

LE CONSEIL DÉCRÈTE :

Objet.

1. Des travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration sont décrétés. Ces travaux sont détaillés à la demande préparée par le Service du génie en date du 19 novembre 2025 produite en annexe I sous le titre « DEMANDE D'EMPRUNT ET DEVIS ESTIMATIF ».

Emprunt.

2. Un emprunt de 21 130 000 \$ est autorisé pour le financement du projet et outre le coût des travaux, il comprend les frais et autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

Coût détaillé.

3. Le coût du projet est détaillé selon l'annexe I, comme suit :

1 ^o coûts directs :	17 690 000 \$
2 ^o coûts indirects :	3 440 000 \$
3 ^o total de la demande d'emprunt :	21 130 000 \$

Terme.

4. Le terme total de l'emprunt et de ses refinancements est établi à 20 ans.

Imposition.

5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il doit être prélevé chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur de ces immeubles telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

Cette taxe est prélevée de la manière et aux dates fixées pour le prélèvement de la taxe foncière générale.

Affectation insuffisante.

6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé pour cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Contribution et subvention.

7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention pouvant lui être versée sur plusieurs années. Le terme de l'emprunt est alors ajusté automatiquement lorsque le versement de la subvention a pour effet de diminuer le terme décrété au règlement.



**DEVIS ESTIMATIF
SOMMAIRE DES TRAVAUX**

PROJET :

Travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration

Établi selon l'estimation de CIMA + daté du 19 septembre 2025

RÉFÉRENCE :

2024-BM-03

DATE :

Le 19 novembre 2025

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Triennal 53203 B

COÛTS DIRECTS - ESTIMATION POUR TRAVAUX

TRAVAUX

1. Organisation de chantier	2 501 411 \$
2. Génie civil	2 111 180 \$
3. Structure	2 383 700 \$
4. Mécanique du bâtiment - Bâtiment multifonctionnel	1 589 500 \$
5. Mécanique de procédé	2 288 000 \$
6. Électricité	1 395 900 \$
7. Instrumentation et contrôle	382 800 \$
8. Architecture	2 017 400 \$
9. Frais généraux et administratifs	2 000 109 \$
10. Mise aux normes - Protection incendie	1 000 000 \$
11. Amélioration de la végétation - Zone tampon	20 000 \$
Sous-total TRAVAUX	17 690 000 \$

HONORAIRES ET FRAIS TECHNIQUES

Sous-total HONORAIRES ET FRAIS TECHNIQUES	- \$
--	-------------

Grand total COÛTS DIRECTS	17 690 000 \$
----------------------------------	----------------------

COÛTS INDIRECTS

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Imprévus	1 593 724 \$
Taxes nettes	961 776 \$
Sous-total - AUTRES COÛTS INDIRECTS	2 555 500 \$
Frais de financement	884 500 \$
Grand total COÛTS INDIRECTS	3 440 000 \$

TOTAL DE LA DEMANDE D'EMPRUNT	21 130 000 \$
--------------------------------------	----------------------

Sommes engagées, avant l'entrée en vigueur du règlement, relativement à l'objet de celui-ci pour les frais techniques en date de ce jour, conformément à l'article 544.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), incluant les taxes nettes : _____ \$

Préparé par :

Approuvé par :

(Signé)

Ludovic Morin, T.P. Technicien en génie civil
Service du génie

(Signé)

Annick Auger, M.ing. Directrice
Service du génie



DEVIS ESTIMATIF
DÉTAIL DES TRAVAUX

PROJET : Travaux de remplacement du dégrilleur et du collecteur à l'entrée de l'usine d'épuration

RÉFÉRENCE :
2024-BM-03

DATE :
Le 19 novembre 2025

INFOS COMPLÉMENTAIRES :
Triennal 53203 B

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX	DURÉE DE VIE	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
1. Organisation de chantier					
1.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).					
1.1.1 Généralités					
1.1.1.1 Organisation de chantier	-	1	forfaitaire	1 212 200,00 \$	1 212 200,00 \$
1.1.1.2 Assurances et cautionnements	-	1	forfaitaire	364 100,00 \$	364 100,00 \$
1.1.1.3 Gestion du bruit	-	1	forfaitaire	110 000,00 \$	110 000,00 \$
1.1.1.4 Gestion des vibrations	-	1	forfaitaire	27 500,00 \$	27 500,00 \$
1.1.1.5 Gestion des sols	-	1	forfaitaire	110 000,00 \$	110 000,00 \$
1.1.1.6 Signalisation et maintien de la circulation	-	1	forfaitaire	165 000,00 \$	165 000,00 \$
1.1.1.7 Nettoyage des rues					
1.1.1.7.1 Balai mécanique	-	100	heure	176,00 \$	17 600,00 \$
1.1.1.7.2 Citerne à l'eau	-	100	heure	192,50 \$	19 250,00 \$
1.1.1.8 Aire de services chantier (camp)	-	1	forfaitaire	220 000,00 \$	220 000,00 \$
1.1.1.9 Plans de relevés finaux	-	1	forfaitaire	55 000,00 \$	55 000,00 \$
1.1.1.10 Éclairage de chantier	-	1	forfaitaire	8 800,00 \$	8 800,00 \$
1.1.2 Travaux préparatoires					
1.1.2.1 Rapports photographique et vidéo des conditions existantes et des bâtiments	-	1	forfaitaire	7 700,00 \$	7 700,00 \$
1.1.2.2 Garage à démolir et disposition hors du site	-	1	forfaitaire	82 500,00 \$	82 500,00 \$
1.1.2.3 Conteneur à démolir et disposition hors du site	-	1	forfaitaire	4 400,00 \$	4 400,00 \$
1.1.2.4 Clôture de chantier incluant barrière	-	199	m lin.	385,00 \$	76 615,00 \$
1.1.2.5 Clôture antibruit	-	77	m lin.	143,00 \$	11 011,00 \$
1.1.2.6 Barrière à sédiment	-	178	m lin.	27,50 \$	4 895,00 \$
1.1.2.7 Arbres et souches à enlever	-	4	unité	385,00 \$	1 540,00 \$
1.1.2.8 Souches à enlever par rognage (arbres à coupés par la Ville de Boisbriand)	-	1	forfaitaire	3 300,00 \$	3 300,00 \$
Total (1) Organisation de chantier					2 501 411,00 \$
2. Génie civil					
2.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).					
2.1.1 Travaux de démolition					
2.1.1.1 Relocalisation de la conduite de gaz	-	1	global	28 000,00 \$	28 000,00 \$
2.1.1.2 Recherche et localisation de services municipaux souterrains (ex.: conduite d'aqueduc, conduite de refoulement, etc.) et de branchements de services existants par une firme spécialisée	-	1	global	6 600,00 \$	6 600,00 \$
2.1.1.3 Protection et soutènement des structures des réseaux techniques urbains (RTU), aériens et souterrains	-	1	global	6 600,00 \$	6 600,00 \$
2.1.1.4 Alimentation en eau et borne-fontaine temporaires	-	1	global	16 500,00 \$	16 500,00 \$
2.1.1.5 Borne-fontaine et raccordement 150" à enlever, bouchon à installer	-	1	global	2 750,00 \$	2 750,00 \$
2.1.1.6 Aqueduc 150 mm ø à enlever	-	1	global	3 850,00 \$	3 850,00 \$
2.1.1.7 Branchement d'eau 100" à enlever (bâtiment multifonctionnel)	-	1	global	825,00 \$	825,00 \$
2.1.1.8 Branchement d'eau du garage à enlever incluant disjonction à la conduite principale	-	1	global	440,00 \$	440,00 \$
2.1.1.9 Conduite d'égout à enlever ou à abandonner					
a) 750 mm dia. TBA à enlever	-	22	m lin.	165,00 \$	3 630,00 \$
b) 1350 mm dia. TBA à enlever	-	7	m lin.	495,00 \$	3 465,00 \$
c) 1350 mm dia. TBA à abandonner.	-	24	m lin.	275,00 \$	6 600,00 \$
2.1.1.10 Regard à enlever	-	1	unité	8 800,00 \$	8 800,00 \$
2.1.1.11 Pavage à enlever	-	1400	m2	11,00 \$	15 400,00 \$
2.1.1.12 Bordure à enlever	-	50	m lin.	33,00 \$	1 650,00 \$
2.1.1.13 Trottoir et dalle de béton à démolir	-	45	m2	44,00 \$	1 980,00 \$
2.1.1.14 Bollard à enlever	-	2	unité	550,00 \$	1 100,00 \$
2.1.1.15 Bollard pour détecteur d'alarme à enlever	-	4	unité	110,00 \$	440,00 \$
2.1.1.16 Clôture et barrières à enlever	-	162	m lin.	27,50 \$	4 455,00 \$
2.1.1.17 Système d'alarme fourrière et bollards à enlever	-	1	global	770,00 \$	770,00 \$
2.1.1.18 Chemin d'accès et stationnement temporaires incluant enlèvement à la fin des travaux	-	1	global	143 000,00 \$	143 000,00 \$
Chemin de service sud:					
2.1.1.19 excavation, géotextile et MG-20 450 mm ép. tuyau d'alimentation d'Alun	-	1	global	42 900,00 \$	42 900,00 \$
2.1.1.20 Bordure de protection temporaire type New Jersey	-	2	unité	550,00 \$	1 100,00 \$
2.1.1.21 Enlèvement et relocalisation du mât de drapeau	5	1	unité	5 500,00 \$	5 500,00 \$
2.1.1.22 Enlèvement et relocalisation d'un diffuseur	-	2	unité	825,00 \$	1 650,00 \$
2.1.1.23 Poteau de bois et luminaire à enlever	-	1	global	1 100,00 \$	1 100,00 \$

2.1.2	Collecteur sanitaire						
2.1.2.1	Soutènement temporaire (mur berlinois)	-	1	global	132 000,00 \$	132 000,00 \$	
2.1.2.2	Déblai de matériaux de 1re classe	-	200	m3	137,50 \$	27 500,00 \$	
2.1.2.3	<u>Conduite d'égout sanitaire par excavation conventionnelle</u>						
	a) 200 mm dia. PVC DR-35	40	24	m lin.	385,00 \$	9 240,00 \$	
	b) 250 mm dia. PVC DR-35	40	33	m lin.	440,00 \$	14 520,00 \$	
	c) 1500 mm dia. TBA cl. V	40	22	m lin.	4 620,00 \$	101 640,00 \$	
2.1.2.4	Essai d'étanchéité des conduites d'égouts et de regards	-	79	m lin.	220,00 \$	17 380,00 \$	
2.1.2.5	<u>Regard d'égout préfabriqué en béton armé - rectangulaire, complet</u>						
	a) 1830 mm x 2135 mm, hauteur de 4,0 à 4,9 m	40	1	unité	33 000,00 \$	33 000,00 \$	
	b) 1830 mm x 2135 mm, hauteur de plus de 10 m	40	1	unité	357 500,00 \$	357 500,00 \$	
	c) 2435 mm x 2745 mm, hauteur de plus de 10m	40	1	unité	440 000,00 \$	440 000,00 \$	
2.1.2.6	<u>Regard d'égout préfabriqué en béton armé complet</u>						
	a) 900 mm de dia. hauteur 3.0 à 3.9 m	40	1	unité	8 800,00 \$	8 800,00 \$	
	b) 1200 mm de dia. Hauteur 1.8 à 2.9 m	40	1	unité	11 000,00 \$	11 000,00 \$	
2.1.2.7	Raccordement d'une conduite 1500 ^ø proposée sur un regard existant	40	1	unité	44 000,00 \$	44 000,00 \$	
2.1.2.8	<u>Raccordement d'un regard proposé sur une conduite existante</u>						
	a) 100 mm dia.	40	1	unité	2 200,00 \$	2 200,00 \$	
	b) 600 mm dia.	40	1	unité	5 500,00 \$	5 500,00 \$	
2.1.2.9	Clapet antiretour 600 mm de dia. pour mise en place dans conduite existante	40	1	unité	22 000,00 \$	22 000,00 \$	
2.1.2.10	Bouchon d'argile (largeur 1 m) dans la tranchée jusqu'au niveau de l'infrastructure	40	3	unité	8 800,00 \$	26 400,00 \$	
2.1.2.11	Caniveau 200 mm 900 kN avec grille en fonte à fente et système de fixation, incluant puits de captage	40	17	m.lin	1 320,00 \$	22 440,00 \$	
2.1.3	Aqueduc et branchements de service du bâtiment multifonctionnel						
2.1.3.1	Aqueduc 150 mm ø incluant la vanne 150 mm dia. Et raccords à la conduite existante	40	43	m lin.	330,00 \$	14 190,00 \$	
2.1.3.2	Poteau d'incendie avec deux (2) sorties de 65 mm diam. Et une (1) sortie de 114 mm diam. Du type "Storz" (3 sorties) incluant conduite et vanne 150 mm dia., et le raccordement à la conduite existante	40	1	unité	22 000,00 \$	22 000,00 \$	
2.1.3.3	Sortie d'arrosage 20 mm dia. Par excavation conventionnelle, en cuivre type K mou (station de vidange V.R.)	40	1	unité	6 600,00 \$	6 600,00 \$	
	<u>Branchement de service</u>						
2.1.3.4	Branchement d'aqueduc par excavation conventionnelle incluant vanne, 100 mm de dia. PVC DR-18	40	1	global	9 900,00 \$	9 900,00 \$	
2.1.3.5	Branchement sanitaire, 150 mm dia. PVC DR-28 blanc	40	1	global	3 850,00 \$	3 850,00 \$	
2.1.3.6	Branchement pluvial, 200 mm dia. PVC DR-25, incluant regard 900 mm de dia. et le raccordement étanche à la conduite existante	40	1	global	14 300,00 \$	14 300,00 \$	
2.1.4	<u>Stationnement et aménagement</u>						
2.1.4.1	Puisard 600 mm dia. Sur dalle de béton incluant conduite 200 ø PVC DR-35 et raccordement au puisard existant	40	1	global	17 820,00 \$	17 820,00 \$	
2.1.4.2	Bordure de béton	40	156	m lin.	192,50 \$	30 030,00 \$	
2.1.4.3	Dalle de béton armé	40	23	m2	247,50 \$	5 692,50 \$	
2.1.4.4	Dalle de béton	40	10	m2	192,50 \$	1 925,00 \$	
2.1.4.5	Pavé uni	40	35	m2	330,00 \$	11 550,00 \$	
2.1.4.6	<u>Structure de chaussée</u>						
	a) Circulation lourde						
	Déblais et mise en forme						
	Fondation : Géotextile, 400 mm de MG-112, 300 mm de MG-20(MTQ), Pavage: 60 mm de ESG-14 PG58S-28 et 50 mm de ESG-10 PG64H-28	30	1185	m2	203,50 \$	241 147,50 \$	
	a) Stationnement						
	Déblais et mise en forme						
	Fondation : Géotextile, 300 mm de MG-112, 200 mm de MG-20(MTQ), Pavage: 70 mm de ESG-10 PG64H-29	30	378	m2	126,50 \$	47 817,00 \$	
2.1.4.7	Bollard	20	4	unité	1 100,00 \$	4 400,00 \$	
2.1.4.8	<u>Arbres, arbustes et lit de plantation incluant terre et paillis</u>						
	<u>Vivaces</u>						
	a) Calamagrostis Brachytricha	-	8	unité	55,00 \$	440,00 \$	
	b) Echinacea x Balsomblanc	-	3	unité	55,00 \$	165,00 \$	
	c) Rudbeckia Fulgida Sullivantii "Goldstrum"	-	3	unité	55,00 \$	165,00 \$	
	<u>Arbres</u>						
	d) Acer Rubrum "Armstrong" (Érable rouge)	-	2	unité	770,00 \$	1 540,00 \$	
	e) Pinus Mugo "Pumilio"	-	3	unité	550,00 \$	1 650,00 \$	
	<u>Arbustre</u>						
	f) Spiraea Bumalda	-	4	unité	110,00 \$	440,00 \$	
	g) Weigela Florida Minuet	-	8	unité	110,00 \$	880,00 \$	
	h) Juniperus Horizontalis "Plumosa Compacta"	-	2	unité	110,00 \$	220,00 \$	
2.1.4.9	Gazonnement en plaque incluant terre végétale	-	650	m2	28,60 \$	18 590,00 \$	
2.1.4.10	Marquage de chaussée	-	1	global	2 200,00 \$	2 200,00 \$	
2.1.4.11	Petite signalisation sur poteau (espace réservé recharge électrique)	5	3	unité	495,00 \$	1 485,00 \$	
2.1.4.12	Clôture, h=1,8 m	20	44	m lin.	330,00 \$	14 520,00 \$	
2.1.4.13	Barrière coulissante	20	1	unité	7 700,00 \$	7 700,00 \$	
2.1.4.14	Aire de manœuvre des VR						
	Géotextile, 450 mm de MG-112	20	630	m2	72,60 \$	45 738,00 \$	
Total (2) Génie civil						2 111 180,00 \$	

3.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).									
3. Structure									
3.1.1 Agrandissement - Bâtiment multifonctionnel									
3.1.1.1	Coffrage	40	1	global	✓	565 400,00 \$	565 400,00 \$		
3.1.1.2	Armature	40	1	global	✓	416 900,00 \$	416 900,00 \$		
3.1.1.3	Béton	40	1	global	✓	132 000,00 \$	132 000,00 \$		
3.1.1.4	Béton imperméabilisant	40	1	global	✓	23 100,00 \$	23 100,00 \$		
3.1.1.5	Charpente en acier	40	1	global	✓	140 800,00 \$	140 800,00 \$		
3.1.1.6	Excavation	-	1	global	✓	138 600,00 \$	138 600,00 \$		
3.1.1.7	Excavation du roc	-	1	global	✓	101 200,00 \$	101 200,00 \$		
3.1.1.8	Remblai classe B	-	1	global	✓	63 800,00 \$	63 800,00 \$		
3.1.1.9	Remblai MG-20	-	1	global	✓	22 000,00 \$	22 000,00 \$		
3.1.1.10	Soutènement temporaire (mur berlinois)	-	1	global	✓	268 400,00 \$	268 400,00 \$		
3.1.1.11	Structures en PRF	40	1	global	✓	165 000,00 \$	165 000,00 \$		
3.1.1.12	Ancrage au roc	40	1	global	✓	209 000,00 \$	209 000,00 \$		
3.1.2 Modification dans le bâtiment multifonctionnel									
3.1.2.1	Nouvelle structure pour escalier	40	1	global	✓	82 500,00 \$	82 500,00 \$		
3.1.2.2	Démolition de béton (Canal Parshall)	-	1	global	✓	16 500,00 \$	16 500,00 \$		
3.1.2.3	Reconstruction de béton (Canal Parshall)	40	1	global	✓	11 000,00 \$	11 000,00 \$		
3.1.2.4	Nouvelles ouvertures dans la structure existante	40	1	global	✓	27 500,00 \$	27 500,00 \$		
Total (3) Structure							2 383 700,00 \$		
4. Mécanique du bâtiment - Bâtiment multifonctionnel									
4.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).									
4.1.1	Plomberie	20	1	global	✓	357 500,00 \$	357 500,00 \$		
4.1.2	Ventilation	20	1	global	✓	929 500,00 \$	929 500,00 \$		
4.1.3	Régulation automatique	20	1	global	✓	266 200,00 \$	266 200,00 \$		
4.1.4	Démolition sélective	-	1	global	✓	36 300,00 \$	36 300,00 \$		
Total (4) Mécanique du bâtiment - Bâtiment multifonctionnel							1 589 500,00 \$		
5. Mécanique de procédé									
5.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).									
5.1.1	Démantèlement des équipements existants	-	1	global	✓	27 500,00 \$	27 500,00 \$		
5.1.2	Système de dégrilleurs et compacteurs-laveurs								
5.1.2.1	Fourniture et installation du système de dégrillage et compacteur-laveur	30	1	global	✓	1 540 000,00 \$	1 540 000,00 \$		
5.1.2.2	Fourniture des bennes à déchets	20	6	unité	✓	2 750,00 \$	16 500,00 \$		
5.1.3	Fourniture système de manutention de type Power Pusher (ou tous autres équipements équivalents)	20	1	unité	✓	16 500,00 \$	16 500,00 \$		
5.1.4	Fourniture et installation des vannes murales 316L et bonde de fond	30	1	global	✓	643 500,00 \$	643 500,00 \$		
5.1.5	Fourniture et installation du Canal Parshall	40	1	global	✓	29 700,00 \$	29 700,00 \$		
5.1.6	Mise à jour du système de pompage d'urgence	5	1	global	✓	14 300,00 \$	14 300,00 \$		
Total (5) Mécanique de procédé							2 288 000,00 \$		
6. Électricité									
6.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).									
6.1.1	Services électricité	30	1	global	✓	1 357 400,00 \$	1 357 400,00 \$		
6.1.2	Conditions spéciales	30	1	global	✓	19 800,00 \$	19 800,00 \$		
6.1.3	Aménagement électricité	30	1	global	✓	18 700,00 \$	18 700,00 \$		
Total (6) Électricité							1 395 900,00 \$		
7. Instrumentation et contrôle									
7.1 Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).									
7.1.1	Panneau de contrôle								
7.1.1.1	Démantèlement	-	1	global	✓	11 000,00 \$	11 000,00 \$		
7.1.1.2	Nouveau panneau et relocalisation	30	1	global	✓	121 000,00 \$	121 000,00 \$		
7.1.2	Programmation (Automates et SCADA)								
7.1.2.1	Anciens équipements	-	6	unité	✓	22 000,00 \$	132 000,00 \$		
7.1.2.2	Nouveaux équipements (SCADA)	-	2	unité	✓	11 000,00 \$	22 000,00 \$		
7.1.3	Mise en services	-	1	global	✓	88 000,00 \$	88 000,00 \$		
7.1.4	Formation	-	1	global	✓	8 800,00 \$	8 800,00 \$		
Total (7) Instrumentation et contrôle							382 800,00 \$		

8. <u>Architecture</u>							
8.1 <u>Activité 1 - Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).</u>							
8.1.1 Infrastructure							
8.1.1.1	Fondations	40	1	global	✓	89 100,00 \$	89 100,00 \$
8.1.1.2	Constructions du sous-sol		1	global			
8.1.2 Superstructure et enveloppe							
8.1.2.1	Superstructure		1	global	✓		
8.1.2.2	Enveloppe	40	1	global	✓	622 600,00 \$	622 600,00 \$
8.1.2.3	Toiture	40	1	global	✓	249 700,00 \$	249 700,00 \$
8.1.3 Aménagements intérieurs							
8.1.3.1	Construction intérieure	30	1	global	✓	259 600,00 \$	259 600,00 \$
8.1.3.2	Escalier	30	1	global	✓	27 500,00 \$	27 500,00 \$
8.1.3.3	Finitions intérieures	20	1	global	✓	534 600,00 \$	534 600,00 \$
8.1.4 Services							
8.1.4.1	Moyens de transport		1	global			
8.1.4.2	Plomberie		1	global			
8.1.4.3	Chauffage, ventilation et conditionnement d'air		1	global			
8.1.4.4	Protection incendie		1	global			
8.1.4.5	Électricité		1	global			
8.1.5 Équipement et ameublement							
8.1.5.1	Équipement		1	global	✓		
8.1.5.2	Ameublement et décoration	5	1	global	✓	184 800,00 \$	184 800,00 \$
8.1.6 Construction spéciale et démolition							
8.1.6.1	Construction spéciale		1	global	✓		
8.1.6.2	Démolition sélective de bâtiment	-	1	global	✓	49 500,00 \$	49 500,00 \$
8.1.7 Aménagement d'emplacement							
8.1.7.1	Préparation de l'emplacement		1	global			
8.1.7.2	Amélioration de l'emplacement		1	global			
8.1.7.3	Services mécaniques de l'emplacement		1	global			
8.1.7.4	Services d'électricité de l'emplacement		1	global			
8.1.7.5	Autres constructions sur l'emplacement		1	global			
Total (8) Architecture							2 017 400,00 \$
9. <u>Frais généraux et administratifs</u>							
9.1 <u>Agrandissement de l'usine et remplacement du dégrilleur et ses équipements afférents (Bâtiment multifonctionnel).</u>							
9.1.1	Frais généraux et administratifs	-	1	global		2 000 109,00 \$	2 000 109,00 \$
Total (9) Frais généraux et administratifs							2 000 109,00 \$
10. <u>Mise aux normes - Protection incendie</u>							
10.1	Mise aux normes de l'ensemble de l'immeuble concernant la protection incendie	40	1	global		1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$
Total (10) Mise aux normes - Protection incendie							1 000 000,00 \$
11. <u>Amélioration de la végétation - Zone tampon</u>							
11.1	Plantations d'arbres et arbustes	-	1	global		20 000,00 \$	20 000,00 \$
Total (11) Amélioration de la végétation - Zone tampon							20 000,00 \$ ».